

4. Qu'est-ce que le vocabulaire ?

Le *vocabulaire* désigne communément les mots d'une langue. Par tradition et par souci pédagogique, l'étude du vocabulaire se distingue de celle de l'orthographe, de la grammaire ou de la conjugaison. On fera *travailler le vocabulaire, apprendre du vocabulaire*. Mais en quoi consiste ce vocabulaire ? Et ce mot est-il approprié ?

VOCABULAIRE(S) ET LEXIQUE

1 Lexique et vocabulaire : quelle différence ?

Les deux mots ne désignent pas exactement la même chose, même s'ils figurent parfois comme synonymes.

Le **lexique** est l'ensemble des mots qui existent dans une langue. Le lexique du français est l'ensemble des mots de la langue française.

Le **vocabulaire** est l'ensemble des mots utilisés par celui qui parle la langue, le locuteur. Un locuteur peut avoir un vocabulaire pauvre, qui repose sur l'emploi de mots courants, ou un vocabulaire riche, qui comporte des mots rares.

Le vocabulaire représente donc les **potentialités du lexique** telles qu'elles se réalisent dans le discours de celui qui parle.

On peut dire que chacun doit chercher à enrichir son **vocabulaire** et que, pour cela, il lui faut travailler sur le **lexique**.

⊕ Le mot *locuteur* désigne celui qui produit des énoncés : le sujet parlant.

2 Vocabulaires spécifiques et vocabulaire commun

Les **vocabulaires**, au pluriel, désignent des domaines particuliers du lexique. Ils forment des corpus, c'est-à-dire des ensembles, qui se prêtent facilement à l'inventaire des mots utilisés.

~ le vocabulaire politique, le vocabulaire des jeunes, le vocabulaire de tel auteur du XVIII^e siècle...

Les **vocabulaires spécifiques** sont les vocabulaires techniques et professionnels. ~ le vocabulaire médical, le vocabulaire de l'architecture, de la danse...

Ce qui n'appartient pas aux vocabulaires spécifiques constitue le **vocabulaire commun**.

3 Vocabulaire actif et vocabulaire passif

Le vocabulaire dont le locuteur se sert habituellement constitue le **vocabulaire actif**.

Le vocabulaire que le locuteur n'emploie pas mais qu'il est capable de reconnaître et de comprendre constitue le **vocabulaire passif** ou **vocabulaire latent**. Il est disponible mais n'est jamais mis en œuvre par le locuteur.

~ L'utilisateur d'un appareil ménager n'emploie jamais la plupart des mots de la notice de cet appareil mais il les comprend grâce au contexte.



QU'EST-CE QUE LE LEXIQUE ?

Tout ce que l'on peut appeler *mot* constitue le lexique, un ensemble très vaste. Néanmoins, on ne doit pas se représenter le lexique comme un sac qui renfermerait pêle-mêle les mots de la langue.

4 Le lexique, un ensemble organisé de mots

Le **lexique est un organisme qui se transforme**

- Les mots apparaissent et disparaissent. Leur emploi se développe ou se raréfie. De nouvelles unités se créent. Le lexique est un **ensemble composé d'éléments vivants**.

- Cependant, on évitera de parler de *l'évolution* du lexique, ce qui laisserait penser que le phénomène conduit à une amélioration. Mieux vaut parler de **transformation**.